

Fidèle à ses engagements et conformément au règlement intérieur de l'Agglomération voté le 14 décembre 2020, le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine offre la possibilité aux différents groupes politiques constitués de s'exprimer sur cette tribune en ligne. Ces propos n'engagent que leurs auteurs.

Pour une Communauté d'Avenir



Avril 2025

Après une longue période d'incertitude concernant les contours du budget de l'État, le groupe majoritaire a approuvé, lors du conseil communautaire de décembre 2024, un budget 2025 ambitieux, s'élevant à 159 millions d'euros.

En augmentation de 9,14% par rapport à 2024, ce budget reflète la volonté de poursuivre les investissements majeurs prévus dans le cadre du projet de territoire « Ambition 2030 », qui reste notre priorité. Ces projets prometteurs doivent participer au renforcement de l'attractivité du territoire, le développement économique et la qualité de vie des habitants de Melun Val de Seine.

Dans un contexte économique et budgétaire incertain, nous soutiendrons tout ce qui contribue à favoriser l'autonomie financière de la communauté pour la rendre plus forte et résiliente, en veillant à ce que les investissements structurants et majeurs pour le territoire, soient soutenables financièrement.

L'Agglomération s'est engagée à maintenir la stabilité de ses taux de fiscalité (taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises...) et ce depuis 2017.

Dans un monde compliqué et troublé, en perpétuelle évolution, notre agglomération demeure un territoire stable, où il fait bon vivre.

Françoise LEFEBVRE

et Véronique CHAGNAT

Co-Présidentes et les élu(e)s du groupe majoritaire « Pour une communauté d'avenir »

ANCIENNES TRIBUNES



Mon Agglo 68 / Janvier-février-mars 2024



Pour une communauté Ecologiste et Sociale



Avril 2025

Dans l'agglomération de Melun Val de Seine, le dérèglement climatique affecte d'abord les risques d'inondation. Nous avons eu des épisodes de tombées d'eau extrêmes à l'automne 2024, forçant des commerces à fermer et

des habitants à aller habiter ailleurs.

Les sols argileux de Seine-et-Marne se gonflent et se tassent en saison sèche. Chaque période de pluie et chaque période de chaleur étant plus intense, les bâtiments qui n'ont pas été conçus pour résister à ce mouvement, peuvent se fissurer et mettre en danger leurs habitants.e.s.

Alors que la population ne fait qu'augmenter dans tout le département, le dérèglement climatique n'est pas au centre des politiques. Il ne suffit pas de verser de l'argent aux communes qui ont été dévastées par les inondations. Il faut traiter les choses à la racine, notamment en promouvant la sobriété dans les projets de l'agglomération et en laissant les réserves naturelles d'énergies fossiles dans le sol ! A cet égard, les nouveaux forages pétroliers prévus à Nonville sont un scandale. Le tribunal administratif doit annuler définitivement ce projet.

L'agglomération a beaucoup de compétences, telles que l'aménagement du territoire, l'eau potable ou le tourisme, elle pourrait mettre en place des mesures pour anticiper le dérèglement climatique. Mais les conseils communautaires ne sont pas filmés, les habitants sont privés de leur rôle de vigie, et l'irresponsabilité de la politique de la droite qui est majoritaire nous met tous en danger.

Bénédicte Monville,
Présidente du groupe PUCES
Julien Guérin et Arnaud Saint-Martin.
Conseillers communautaires

Melun Val de Seine Rassemblée



Avril 2025

Vers un avenir durable : Le PPA du Clos Saint-Louis

En ce début d'année, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine vient de franchir une étape décisive en signant un Projet Partenarial d'Aménagement pour le quartier Saint-Louis, un dynamisme économique centré sur l'avenir de notre territoire. Ce PPA du Clos Saint-Louis à Dammarie-les-Lys marque un tournant stratégique dans notre politique d'aménagement au niveau de notre territoire communautaire. Ce projet, fruit d'une collaboration avec des partenaires externes comme Haropa Port, propose une structuration de cette friche industrielle, promettant d'y installer des activités économiques et de revitaliser son tissu urbain. Par ailleurs, Dammarie Les Lys n'est pas la seule commune de la communauté d'agglomération avec des friches à aménager durablement, notre Groupe souhaite que des engagements similaires puissent être portés sur ces communes de l'agglomération.

SEM HABITAT77

En renforçant son partenariat avec la SEM HABITAT77 pour le logement social, La communauté d'agglomération affirme son engagement envers des politiques qui soutiennent la diversité et l'accessibilité du logement pour tous. Notre Groupe est favorable aux mesures visant à devoir quitter un logement social quand les revenus du foyer permettent d'accéder soit à des locations dans le privé soit et surtout à l'accession à la propriété soit par l'accession sociale à la propriété. Ensemble, poursuivons cet élan. Parce que l'avenir de notre agglomération se construit aujourd'hui, et ce, grâce à chacun d'entre nous.

Tzen 2

Notre groupe Melun Val de Seine Rassemblée participera à la Commission d'Indemnisation Amiable chargée d'évaluer l'impact des travaux du Tzen 2 sur l'activité économique des commerçants riverains. Nous serons particulièrement vigilants afin que les grands enjeux de mobilité que porte ce projet ne s'établissent pas au détriment de l'indispensable dynamisme du commerce local.

Gilles Battail, Patricia Charretier, Sylvain Jonnet, Nadine Langlois, Dominique Marc, Natacha Moussard, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Ségolène Durand, Nathalie Beaulnes-Sereni, Bernard de Saint-Michel

Rassemblés pour l'agglomération Melun Val de Seine



Avril 2025

Un premier bilan pas aussi satisfaisant que l'on voudrait nous le faire croire.

Lors de ses voeux le 30 janvier, le président de l'agglomération a déployé tous ses efforts pour exposer son action de manière idyllique, cependant nous devons constater que cette présentation était incomplète.

Sur le dialogue nous ne pouvons que constater qu'il est toujours aussi difficile d'échanger avec la majorité dans l'intérêt des habitants de la CAMVS. Par exemple, notre demande du 22 mai 2023 concernant la retransmission des conseils communautaires reste à ce jour sans réponse ou encore l'absence totale de retour à nos nombreuses sollicitations pour étudier en groupe de travail la mise en place d'une régie d'eau pour notre agglomération.

Sur la coopération nous constatons l'absence d'ouverture de la majorité concernant certains projets tels que le programme immobilier Prélude (gare de Melun) présenté comme un pôle de développement économique et pour lequel, nous n'avons toujours pas de garantie sur la pérennité du projet. Il en est de même pour la rénovation du Clos Saint-Louis (Dammarie les Lys) qui manque de vision globale.

Sur l'attractivité du territoire, en particulier le nouveau Contrat Local de Santé dont nous doutons de l'efficacité notamment devant le refus de la majorité de transformer notre hôpital en CHU ce qui favoriserait la venue de médecins et permettrait d'optimiser la prise en charge des habitants. Notre groupe a constamment fait preuve d'ouverture pour engager un dialogue constructif pour développer notre territoire. Face au refus de la majorité, nous persévérons pour le bien de tous.

Nathalie Dauvergne Jovin, Céline Gillier, Robert Samyn

Élus communautaires « Rassemblé.es pour L'Agglomération Melun Val de Seine »

Facebook : Groupe rassemblé.es pour L'agglomération Melun Val de Seine

Non Inscrits



Avril 2025

Le Tzen2 est (encore) reporté à 2031

Tout le monde le constate, les nombreux travaux engagés dans le centre de Melun créent des embouteillages insensés aux heures de pointe. La ville est encombrée, congestionnée, l'accessibilité par tous modes de transports, même pour les piétons, est parfois dangereuse.

Ces travaux ne sont que les travaux préparatoires à l'arrivée du Tzen. Cela veut dire qu'après ces travaux, ce sera autant encombré (voire pire) car le Tzen va s'accaparer à lui seul une voie de circulation complète.

Le report modal prévu dans l'étude d'impact n'est que de 7%, les autres lignes de bus continueront d'emprunter la voie restante pour les véhicules particuliers, autant dire que Melun restera congestionnée ad vitam.

M. Mebarek, maire de Melun, lors d'une entrevue dans la République de Seine et Marne, nous explique qu'avec le TZEN, en créant des contraintes, tout va s'arranger". Faire en sorte que plus personne ne vienne à Melun semble être sa politique en matière d'attractivité de la ville.

M. Franck Vernin, Président de l'agglomération, lui, enterre l'idée d'un pont supplémentaire imaginant que tout le monde va prendre le TZEN, solution miracle comme si aucun bus ne circulait aujourd'hui à Melun.

Il est encore temps de demander la fin de ce projet obsolète et asphyxiant pour Melun. Les travaux entrepris auront alors permis de rénover les voiries (elles en ont bien besoin), nous aurons alors la place pour aménager une belle continuité de pistes cyclables tout en restaurant la fluidité pour les déplacements du quotidien.

Un référendum va avoir lieu en 2026, à vous de bien voter !

Michaël Guion,

Conseiller Municipal et Communautaire

Melun - CAMVS

RETROUVEZ LES TRIBUNES DANS MON AGGLO



MON AGGLO

Mon Agglo

Découvrez toute l'actualité de votre Agglomération en parcourant les pages du magazine Mon Agglo Melun Val Seine

9 DOCUMENTS

Publié le 21 mars 2025

ANCIENNES TRIBUNES

[Kiosque en ligne](#)



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS 30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15 - 13h30 > 17h30